

Bien des Canadiens accepteraient de payer davantage pour les denrées qu'ils achètent aux agriculteurs canadiens s'ils savaient que le supplément est versé directement au producteur et contribue à la survie de la ferme familiale et du secteur agricole dans son ensemble. Nous avons fait enquête là-dessus. Le Syndicat national des cultivateurs a procédé à un relevé dans les magasins d'alimentation d'Ottawa et constaté que les clients qui achetaient des denrées alimentaires étaient disposés à payer davantage pour ces produits s'ils savaient que le supplément allait directement aux agriculteurs.

Mon collègue, le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) a présenté un projet de loi concernant les prix paritaires des produits agricoles qui pourrait constituer un premier pas dans cette voie. Son projet de loi voudrait que les consommateurs Canadiens paient au moins le prix de revient pour les denrées produites par les agriculteurs canadiens. Nous reconnaissons qu'il est impossible d'exiger des prix supérieurs aux prix mondiaux pour les denrées vendues au Japon, en Algérie ou en Russie. Cela ne signifie pas pour autant que nous ne pourrions pas exiger des consommateurs canadiens qu'ils contribuent à financer en partie les exploitations agricoles de notre pays. Nous sommes appelés aujourd'hui à examiner ce que le budget propose pour venir en aide à l'agriculture.

Le principal mécanisme de soutien de l'agriculture que propose le budget est un programme d'hypothèques basées sur les prix des produits agricoles. A ce propos, voici ce qu'on lit dans les documents budgétaires:

Le gouvernement fédéral a demandé à la Société du crédit agricole (SCA) de créer un programme de prêts de 700 millions de dollars afin d'offrir à ses clients actuels qui sont dans le besoin des hypothèques basées sur les prix des produits agricoles.

Cet énoncé risque fort d'induire les Canadiens en erreur. On pourrait croire que le gouvernement s'est arrangé pour trouver 700 millions de dollars de plus à consacrer à un programme de soutien de l'agriculture. Ce n'est pas le cas. Ce que le gouvernement va faire, c'est réduire tout simplement les taux d'intérêt sur quelque 700 millions de dollars de prêts qui ont déjà été accordés; c'est de l'argent que les agriculteurs ont déjà emprunté. Les agriculteurs visés vont être évidemment avantagés. Cependant, le gouvernement va dépenser en l'occurrence bien moins qu'il voudrait le faire croire. Cela coûtera bien moins que 700 millions de dollars, car c'est de l'argent déjà prêté. Les agriculteurs ont déjà emprunté cette somme. Par conséquent, ils seront appelés à emprunter de nouveau cet argent à un taux d'intérêt inférieur, soit 6 p. 100 au lieu de 12½ p. 100. Quoi qu'il en soit, toute l'astuce tourne autour de l'expression «les clients actuels de la SCA qui sont dans le besoin».

Les représentants de la Société du crédit agricole nous informent que ses quelque 26,500 clients dans le besoin se répartissent dans trois catégories.

Dans la première catégorie figurent les 5,500 agriculteurs qui ont moins de 15 p. 100 d'avoir propre dans leur exploitation. Ils sont à proprement parler insolubles. La Société du crédit agricole ne fera rien pour eux. Elle a pour politique de se désintéresser des cas désespérés. Elle a peut-être raison d'agir ainsi.

A la deuxième catégorie appartiennent les agriculteurs dont l'avoir propre dans leur exploitation se situe entre 15 et 40 p. 100 et dont l'endettement équivaut à environ 67 p. 100 de l'actif. C'est aux agriculteurs de cette catégorie que le gouver-

nement destine les hypothèques basées sur les prix des produits agricoles. Quelque 10,000 clients de la Société du crédit agricole appartiennent à ce groupe. Environ 6,000 d'entre eux tout au plus recevront de l'aide. La raison, c'est que la Société entend aider également les agriculteurs du groupe suivant, dont l'avoir propre est inférieur à 55 p. 100.

A la troisième catégorie appartiennent les agriculteurs dont l'avoir propre se situe entre 40 et 55 p. 100 et qui passent également pour éprouver des difficultés financières. Il est peu probable que ceux-ci reçoivent une aide considérable.

Tout cela mis à part, l'hypothèque basée sur le prix des produits agricoles ressemble un peu à une loterie. Si un agriculteur décide de bénéficier de ce système hypothécaire particulier, il se trouvera à parier que s'il paye 2 p. 100 d'intérêt de plus, les prix des produits agricoles qu'il choisit de produire vont augmenter. Pour une hypothèque de \$100,000 cela représente une économie éventuelle de \$20,000 sur le total de ses paiements. Il fait ce pari en tenant compte du fait que si les prix de ses produits baissent, la SCA prendra à sa charge une partie de son incapacité financière.

Je ne déprécie pas l'expérience. Il vaut la peine de la prendre en considération et de tâcher de voir quels résultats cela donnera. Le projet met cependant en lumière le fait que le gouvernement laisse de côté neuf agriculteurs sur dix qui éprouvent des difficultés financières. On compte environ 60,000 agriculteurs en proie à de telles difficultés au Canada. Or ce programme ne viendra peut-être en aide qu'à 6,000 d'entre eux. Son application finira par avoir un caractère injuste qui se répercutera sur la Société du crédit agricole et la discréditera beaucoup plus que nous le souhaiterions puisqu'il s'agit d'un excellent organisme.

Le Syndicat national des cultivateurs a publié un communiqué dans lequel il déclare que la mesure budgétaire visant à instituer des hypothèques basées sur le prix des denrées agricoles à un taux d'intérêt de 6 p. 100 constitue une mesure très utile, mais qu'elle ne s'adresse qu'aux clients en difficulté de la Société du crédit agricole et laisse totalement de côté les agriculteurs en difficulté qui ont contracté des emprunts auprès d'autres établissements de prêts agricoles. Selon le Syndicat, cela confirme son impression que le gouvernement n'a vraiment aucune politique nationale équitable visant à résoudre la crise financière agricole la plus grave à survenir au Canada depuis 50 ans.

● (1220)

Voilà une des inquiétudes des agriculteurs qui cherchent à obtenir un peu d'aide. On fournira de l'aide à une très faible proportion de ces agriculteurs en difficulté, ceux qui appartiennent à une certaine catégorie du fait qu'ils sont clients de la Société du crédit agricole, mais on négligera totalement ceux qui ont emprunté de l'argent à d'autres institutions financières. Bien que le projet soit valable, il ne résout pas tout le problème. La dette agricole totale s'élève à l'heure actuelle à 21 milliards de dollars. De ce montant, la SCA détient environ 4 milliards de créances à long terme, et elle doit réaménager 700 millions de dollars de prêts, ce qui représente une très faible proportion de la dette totale.

Comme deuxième mesure visant à atténuer la crise agricole, le gouvernement établira des comités d'examen de la dette agricole. Le ministre de l'Agriculture (M. Wise) a déclaré à plusieurs reprises que lorsque le gouvernement s'attaquerait à